

Déclaration CGT au CHSCT DR PADS du 6 juillet 2017

URGENCE : situation de notre collègue Omar Dieng !

Il nous n'est pas possible de démarrer cette réunion de notre CHSCT sans attirer l'attention de l'ensemble des composantes de notre entreprise sur la situation de notre collègue Omar Dieng.

Ce jeune agent de l'AMPES Marseille a été victime d'un accident du travail dramatique le 31 mai 2016 sur un poste à Briançon, qui lui a coûté les 2 bras...

Depuis avant-hier, une pétition intersyndicale CGT et CFE-CGC (les autres n'ont pas souhaité s'y joindre...) circule pour peser et accélérer la mise en œuvre concrète des promesses de notre direction.

Nous nous appuyons sur une lettre que le Directeur Régional Provence Alpes du Sud écrivait dans un courrier adressé à la famille le 22 juin 2016 (3 semaines après l'accident) : *« L'entreprise et la mission handicap seront mobilisés bien sûr en temps voulu pour permettre à votre fils de reprendre une activité professionnelle au sein d'ENEDIS dans les meilleures conditions. Nous serons d'ailleurs attentifs tout au long de cette première phase de guérison à le soulager autant que possible des aspects logistiques et administratifs. »*

Aujourd'hui, plus d'un an après, il reste moins d'une semaine pour agir puisque la phase de soins à l'hôpital est maintenant terminée...

Allons-nous le laisser rentrer chez lui aux côtés de sa fille de 6 ans, sans prothèse, sans logement adapté, bref sans autonomie ?!!!